

VIE SCOLAIRE

Des améliorations seront apportées progressivement

Page 2

POLITIQUE DE LA VILLE

Un contrat de ville pour Compiègne

Page 5

ASSOCIATIONS

Tous à la Fête, samedi 12 septembre !

Page 11



www.compiègne.fr

COMPIEGNE

N O T R E V I L L E



SEPTEMBRE 2015 - N°337 - www.compiègne.fr

40 ans de gratuité des bus

Pages 8 & 9



RENTRÉE DES CLASSES

Accueil périscolaire : des activités pour les tout-petits, après les vacances de la Toussaint

En septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires étaient mis en place au sein des écoles maternelles et élémentaires de Compiègne. Cette année, des améliorations notables seront apportées, notamment en ce qui concerne les activités proposées aux enfants après la classe. C'est donc avec cet objectif que Sylvie Oger-Dugat, adjoint au maire déléguée à l'Enseignement et à la Formation et son équipe, ont travaillé ces derniers mois.



Dès le mois de novembre, les enfants de maternelle pourront bénéficier d'activités après la classe.

"Non pas à la rentrée de septembre mais progressivement après les vacances de la Toussaint, le système de garderie périscolaire mis en œuvre au sein des écoles maternelles va être amélioré pour permettre aux parents qui le souhaitent de faire bénéficier leurs enfants d'activités sportives et culturelles, ce que nous n'avions pas pu mettre en place l'an dernier, au regard de la complexité du dispositif des nouveaux rythmes scolaires" souligne Sylvie Oger-Dugat.

Des activités pédagogiques pour les élèves de maternelle

Après la classe, à 15h45, les enfants seront pris en charge par le personnel municipal dédié au périscolaire. Tous les enfants présents bénéficieront d'un temps récréatif suivi d'un goûter, et vers 16h30, débiteront

selon une planification, des activités pédagogiques. Celles-ci auront lieu un jour fixe dans la semaine et dureront environ 45 minutes. L'enfant inscrit à l'une de ces activités devra assister à l'ensemble du cycle et les parents n'auront pas la possibilité de venir le chercher en cours de séance. Les enfants non-inscrits à ces activités continueront bien entendu à être pris en charge dans le cadre de la garderie périscolaire.

"Nous avons envoyé des courriers courant mai aux associations sportives, culturelles et citoyennes pour qu'elles puissent nous proposer des activités pendant l'année scolaire 2015-2016. Le point sera fait dès la rentrée de septembre, les propositions des clubs seront étudiées avec soin et mises en place à raison d'une ou deux activités par semaine dans chaque école."

En élémentaire, le dispositif évolue

Dans les établissements du centre-ville, l'accueil périscolaire assuré par les professeurs des écoles dans le cadre de la Coopérative Scolaire du Compiègnais (CSC) sera maintenu. "En revanche, après une année d'observation et au regard du peu d'enfants présents, la garderie mise en place entre 15h45 et 16h30 est supprimée. Celle-ci mobilisait régulièrement du personnel municipal pour seulement un ou deux enfants, ce qui n'est pas raisonnable financièrement" constate Sylvie Oger-Dugat. "Les parents qui souhaitent laisser leur enfant à l'école après les cours auront toujours la solution de le confier dans le cadre de la Coopérative scolaire".

Dans les zones d'éducation prioritaire, désormais appelées Réseaux d'éducation prioritaire (REP), l'Education Nationale mettra à nouveau en place dès le mois d'octobre un accompagnement éducatif assuré, sur la base du volontariat, par les professeurs des écoles. Seront concernés par ce dispositif

financé par l'Etat, les enfants qui présentent de réelles difficultés scolaires. "En parallèle, les enfants des écoles Royallieu, Pampidou, Faroux, Robida et Lebesgue, qui ne bénéficient pas de ce dispositif, pourront être pris en charge à la demande des parents par les animateurs de la mairie au sein des centres municipaux de quartiers. Ce temps de garderie périscolaire sera assuré par les services de la Ville de Compiègne."

L'accueil des enfants en garderie est maintenu le mercredi

Le mercredi midi, entre 11h30 et 12h30, la garderie sera conservée. Les parents auront ainsi jusqu'à 12h30 pour venir rechercher leur enfant.

Seuls les enfants inscrits dans les centres aérés de la ville pourront bénéficier du service de cantine. Comme l'an passé, un service de transports desservira certaines écoles pour emmener les enfants sur leur lieu de restauration puis dans les centres aérés Pampidou et Hersan. ■

Les élèves allophones pris en charge au sein d'une Unité pédagogique spécialisée

Les élèves non scolarisés en France l'an dernier, allophones (parlant une autre langue que le français) ou n'ayant pas une maîtrise suffisante des apprentissages scolaires en langue française leur permettant d'intégrer immédiatement une classe du cursus scolaire, pourront désormais être accueillis dans cette nouvelle structure située au sein du groupe élémentaire Hammel, pendant un an maximum. Au cours de cette année de prise en charge par l'Unité Pédagogique pour élève allophone arrivant, un enseignement intensif du français leur sera dispensé. Une quinzaine d'enfants sera concernée dès la rentrée par ce dispositif nouvellement mis en place à Compiègne. Les élèves n'en seront pas moins affectés à l'école de leur secteur qu'ils pourront rejoindre au cours de l'année ou l'année suivante.

Les étudiants ouvrent leurs activités aux Compiègnais

L'intégration des nouveaux étudiants de l'UTC aura lieu à Compiègne au cours des quinze premiers jours de septembre. Pour faciliter leur insertion au sein de l'université et de la ville où ils vont passer entre trois et cinq ans, les étudiants venus des quatre coins de l'hexagone vont vivre deux semaines riches en animations.



"Cette année, un point majeur de la préparation de cette nouvelle édition est l'ouverture de nos activités aux Compiègnais" souligne Adrien Cairon, élève ingénieur à l'UTC et président du projet "Intégration UTC 2015".

"La fameuse journée citoyenne "Tous Unis pour la Cité", qui voit se regrouper plus de 1500 étudiants pour la réalisation de projets citoyens au service de la Ville

de Compiègne et des communes de l'ARC, tels que la rénovation de bâtiments ou la mise en place de services d'aide à la personne, se déroulera le **jeudi 3 septembre**. Les étudiants de l'ESCOM et des lycées Pierre d'Ailly et Mireille Grenet s'associeront également à l'opération.

Dans le but de faire découvrir à tous la Picardie, une journée sera entièrement

consacrée à notre région le **samedi 5 septembre** au Centre d'innovation de l'UTC. Au programme, démonstrations de jeux traditionnels picards, dégustations de produits locaux ou encore découverte de l'histoire de la Picardie ainsi que de ses personnages célèbres.

Le cinéma en plein air organisé au stade Paul Petitpoisson, le **mercredi 9 septembre** au soir, ouvrira également ses portes à tous les habitants.

Enfin, pour la première fois, l'intégration de l'UTC organisera le **mercredi 9 septembre**, une "Color Run" sur les bords de l'Oise au départ du Centre Benjamin Franklin. Le principe consiste en une course aux mille couleurs comme elles sont effectuées dans les plus grandes villes du monde et nous invitons bien entendu tous les Compiègnais à venir participer à ce moment plein de folie et de rencontres".

Les participants à la Color Run devront arriver à 14h30, pour un départ prévu à 15h. Pour participer à la course, pas d'inscription préalable mais une participation de 3 euros sera demandée à chaque coureur qui devra également se munir de poudre colorée pour accéder au Pont Neuf. ■

Les drones en bonne voie à l'UTC



Le nouveau bâtiment de l'UTC dédié au Génie informatique portant le nom de Blaise Pascal a été inauguré.

Sur 4600 m², il abrite les équipes de Heudiasyc et du LMAC, deux laboratoires de l'UTC qui œuvrent dans le domaine des drones, sujet majeur de l'université. Une "volière" intérieure permet ainsi aux drones d'évoluer sur tous les temps sur une centaine de mètres carrés.

Par ailleurs, cette inauguration coïncidait avec le lancement de Robotex, structure nationale composée de quinze labos qui ont fait leur spécialité de la robotique humanoïde, médicale, mobile, de la micro et la nanorobotique et de la robotique de production.

Le financement du bâtiment Blaise Pascal a été assuré par le Fond européen pour le développement régional pour 5 millions d'euros, par le Conseil régional de Picardie pour 3,5 millions d'euros, et par l'Agglomération de la Région de Compiègne pour 1,5 million d'euros.

LES IMAGES DU MOIS



Succès pour Compiègne Plage sous le soleil estival.



◀Palais en Jazz
avec Marcus Miller, dans la cour
d'honneur du Palais Impérial.

Le Festival des forêts a signé une
nouvelle et belle édition ▶
Les concerts se sont succédé,
faisant le plein d'un public conquis.



◀"Photo de famille"
lors du rassemblement amical de fin
de saison des commerçants du
centre-ville.

Excellent cru 2015 ▶
39 bacheliers compiégnois ayant
obtenu la Mention Très Bien, ont
reçu la médaille de la Ville.



◀La fête nationale
a été marquée par la remise de la
médaille d'honneur de la ville à
trois Compiégnois : Jean-Marie
Chanvin, Jean-Claude Tetard, et
Jean-Marc Ledouble.

L'été et ses ambiances de détente ▶
ont été mis à profit pour occuper
les terrasses des cafés de la ville.



◀Championnat de France de tir à
l'arc à Compiègne
Les Compiégnoises ont pris une
sérieuse option pour la victoire
finale.

La fête des centres aérés ▶
avait pour thème la protection de la
planète. De quoi permettre aux
enfants de présenter danses
et costumes.



Quel avenir pour nos enfants ?



En cette période de rentrée scolaire nous sommes en droit de nous interroger. Bien que la réforme gouvernementale des collèges ne doive être effective qu'en septembre 2016, elle est au cœur de tous les débats. Nous découvrons ainsi un enseignement revu à la baisse : diminution des heures de cours pour les

matières fondamentales au profit des nouveaux enseignements pratiques interdisciplinaires, suppression des langues anciennes, des classes bilangues et des sections européennes, abandon d'une partie de notre Histoire pour des thèmes reflétant les aspirations politiques actuelles... Les protagonistes de cette réforme suscitent l'incompréhension, le scepticisme de la part aussi bien des professeurs, des parents d'élèves que des élèves eux-mêmes.

Une réforme, le collège en avait bien besoin. Mais pas de celle-là !

A vouloir absolument lutter contre le déterminisme social, n'allons-nous pas, au contraire, créer un nivellement par le bas ?

Et, à l'heure où nos enfants ne jurent plus que par le langage texto pour communiquer, on décide de faire disparaître l'enseignement méthodique de la grammaire ! Ignorons-nous alors que la compréhension du système syntaxique est en soi un outil de pensée ? Dans ce triste contexte, il est indispensable d'aider nos jeunes à mieux s'ouvrir au monde en les invitant à venir découvrir notre riche tissu associatif lors de la traditionnelle Fête des associations qui se tiendra le samedi 12 septembre de 10h à 18h. Cette journée, toujours très attendue, permet aux clubs venus de toute l'agglomération de faire découvrir leurs activités aux Compiégnois. Ecoliers, collégiens, lycéens, étudiants, parents, anciens et nouveaux Compiégnois, vous êtes tous les bienvenus !

Et parce qu'il n'est pas toujours aisé de venir s'installer dans une nouvelle commune, la Ville de Compiègne organise ce même jour une grande journée d'accueil pour ses nouveaux habitants. Ils seront conviés à une visite guidée de la Ville au départ de l'Office de Tourisme, puis seront reçus dans les salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée et vous dis à très bientôt !

Philippe MARINI

Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 14 septembre entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Jeudi 10 septembre à 20h45 pour le quartier des Maréchaux, dans les locaux de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, 5 rue de Bourgogne.

Suivez l'actualité de votre ville sur Twitter :

@mairiecompiègne

Participez à la vie de votre ville sur la page Facebook :

"Compiègne et son agglomération"

S O M M A I R E

RENTREE DES CLASSES	P2	VIE DES ASSOCIATIONS	P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
POLITIQUE DE LA VILLE	P5	SOCIAL - SOLIDARITÉ	P14
CHANTIERS DE L'ÉTÉ	P7	ACTUALITÉ	P15
DOSSIER : 40 ANS DE GRATUITÉ DES BUS	P8-9	MÉMOIRE	P16



IMPERIAL' TRAINERS : manque de motivation? besoin d'un coach?

Coaching individualisé - Gravity - Power plate - Cardio training - Perte de poids - Bien-être

WATERBIKE

**COACHING
PERSONNALISÉ**

POWERPLATE



**OUVERT TOUTE L'ANNÉE
DE 7H À 22H**

**OUVERT
6 J / 7**

MARCHE NORDIQUE

195€ l'année

03 44 42 63 20

06 69 21 20 26

06 69 26 20 26

**PILATES - YOGA
en mini cours collectifs**



5 impasse de l'épée - 60200 Compiègne

imperialtrainers@me.com - www.imperial-trainers.fr



42, rue Jeanne d'Arc
COMPIÈGNE
TÉL. 03 44 20 03 51


Yves Delorme
PARIS



Le magasin "LE BOUTON D'OR" de Compiègne
a le plaisir de vous présenter

SON NOUVEAU SITE INTERNET

www.vetements-intelligents.com

Un site pour tous les âges réunissant les nouveaux vêtements du futur

Une gamme AMICISSANTE

HYDRATANTE

BRONZANTE

SCULPTURANTE...

Le Bouton d'Or - Tél : 03 44 40 05 71
3, rue de la Corne du Cerf - 60200 COMPIÈGNE

**Les 25
grands jours!**
Promotions exclusives sur les literies de grandes marques.

du 19/09/2015 au 17/10/2015



MADE IN FRANCE
*Et toujours, la fabrication
de sommiers dans notre atelier.*

Grand Litier
Literie Y. Lamouche

141, avenue Jean Moulin - ZAC du CAMP DU ROY **JAUX**

TÉL. **03 44 83 41 07**


AUDITION BENOIT
Le sens de l'écoute
www.audition-benoit.fr

30 rue d'Austerlitz
60200 COMPIEGNE
Tél : 03 44 86 30 09



**Garantie
4 ans
offerte**
(perte, casse, vol et
panne) (1)

**Piles
offertes
pendant
4 ans(2)**

Horaires d'ouverture :

lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h30
samedi de 9h à 13h

1) Pour les modèles en magasin

POLITIQUE DE LA VILLE

Un contrat de ville pour Compiègne

Plus d'une vingtaine de signataires ont apposé leur paraphe sur le contrat de ville ratifié en présence et par le maire de Compiègne Philippe Marini et le Préfet de l'Oise Emmanuel Berthier. C'est dire l'importance du document et de ses effets sur le terrain. Des financements de l'Etat seront ainsi consacrés à la réalisation de projets structurants dans différents quartiers de la ville.



Signature du contrat de ville par les différents partenaires.



Le quartier de la Victoire va également bénéficier du renouvellement urbain proposé par le Contrat de Ville.

La politique de la ville a profondément été rénovée par le législateur. Aujourd'hui, les agglomérations doivent s'engager dans des programmes cohérents et surtout transversaux qui ont pour objectifs d'améliorer la cohésion sociale et la vie dans les quartiers.

Le 9 juillet dernier, l'Etat, la Région, le Département, l'Agglomération de la Région de Compiègne, la Ville de Compiègne et différents partenaires **se sont engagés dans un programme stratégique reposant sur les 3 piliers définis par l'Etat et un quatrième transversal**. Le contrat de ville ainsi signé permettra de mobiliser des financements de l'Etat pour la réalisation d'actions structurantes en faveur des quartiers concernés.

Enfin, le **pilottage du Contrat de Ville est confié à l'Agglomération**. Il s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants. La loi a donc prévu la mise en place d'un Conseil Citoyen par quartier.

Quels quartiers sont concernés ?

Les contrats de ville concernent en premier lieu les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Leur liste a été arrêtée par l'Etat dans un décret du 30 décembre 2014. L'Etat a pris comme critère le nombre d'habitants du quartier (> 1 000) et le revenu fiscal médian (< 11 200 euros par an et par habitant).

En application de ces critères, l'ARC compte trois quartiers prioritaires, tous situés sur le territoire de la Ville de Compiègne :

1. **Le Clos des Roses** - 3 670 habitants
2. **La Victoire**, comprenant le quartier de la Victoire proprement dit mais également celui des Maréchaux - 3 488 habitants
3. **Vivier Corax** qui, au sens de nouveau quartier prioritaire, ne se limite pas au square du Vivier Corax mais comporte au contraire tous les grands ensembles du sud de Compiègne (notamment les squares de Mercières, du Docteur Roux, de la Peupleraie et de Vivier Corax), ainsi que de l'habitat pavillonnaire - 2 510 habitants

De plus, l'ensemble des partenaires a estimé que le **Square de l'Écharde** dans le quartier de Bellicart, non retenu en raison de sa population inférieure à 1 000 habitants, devrait bénéficier de financements dédiés destinés à favoriser sa transformation.

Les trois piliers fondateurs du Contrat de Ville 2015 - 2020

Le programme prévu au sein de ce contrat de ville s'oriente autour de trois axes :

- 1 - **La cohésion sociale**
- 2 - **Le développement économique et l'emploi**
- 3 - **Le cadre de vie et le renouvellement urbain**

Un quatrième pilier, relatif aux valeurs de la République et la citoyenneté s'appréhendera de façon **transversale**, sur chaque action qui sera mise en place.

Enfin, trois thématiques fondamentales sont déclinées dans le Contrat de Ville :

- La jeunesse
- La lutte contre toutes les formes de discriminations (origine, âge, handicap)
- L'égalité femmes/hommes

Des premières pistes d'actions concrètes

L'ensemble des partenaires du contrat de ville estime nécessaire, sur la durée du contrat de ville (2015-2020) d'agir fortement et concrètement envers les habitants des quartiers prioritaires pour les raccrocher à la dynamique économique du Compiégnois. Pour atteindre cet objectif, des premières pistes d'actions concrètes ont été définies :

1 - La cohésion sociale

Agir sur l'éducation et l'activité sportive

- Création d'un **projet de réussite éducative**, en lien avec l'Education Nationale
- Installation dans les locaux de l'Education Nationale d'une **"Ecole des parents"** (lieu ouvert aux parents d'enfants scolarisés pour mieux les intégrer à l'école)
- Donner la priorité dans les subventions "contrats de ville" de l'Etat et de la Ville de Compiègne à l'**alphabétisation et au soutien scolaire**
- Tenir compte dans les **subventions de la ville aux associations sportives** de leurs actions en termes de solidarité (en plus de la performance sportive).

Améliorer la santé et l'action sociale

- Revoir les **conventions d'utilité sociale** avec les bailleurs pour les inciter à mettre en œuvre des actions d'utilité sociale
- Développer les services civiques et les travaux d'intérêt général (TIG)
- Etudier les possibilités d'implantation d'une **maison de santé** dans les quartiers prioritaires
- Conclure un **contrat local de santé**, préalable à la mise en place d'ateliers santé ville
- Développer un dispositif porté par le Bureau Intercommunal de l'Emploi (BIE) de **permis citoyen**, en articulation avec celui du conseil départemental
- Réfléchir à des **modes de garde très ponctuels** pour les enfants des demandeurs d'emploi afin de permettre à ces derniers de se rendre plus facilement à leurs entretiens d'embauche.

2 - Le développement économique et l'emploi

Agir sur la formation et le recrutement des habitants des quartiers

- Mettre en place une **structure porteuse des clauses d'insertion**, à l'échelle éventuellement du Pays Compiégnois
- Augmenter la présence des acteurs de l'emploi à travers des structures relais dans les territoires, sous d'autres formes que des permanences. C'est l'objectif d'un dispositif porté par la Caisse des Dépôts (**Cités Lab**)
- Décliner dans le territoire la charte **"entreprises et quartiers"**
- Organiser des **événements de pré-recrutement** favorables à l'embauche des habitants des quartiers prioritaires dans les nouvelles entreprises qui s'implantent sur le territoire

3 - Le cadre de vie et le renouvellement urbain

Repenser la vie des quartiers et les circulations pour favoriser les échanges

- Mettre en place un **Observatoire du parc social** pour avoir une connaissance exhaustive de son occupation et qui pourrait être mobilisé pour réaliser les attributions de logement
- Prévoir une étude sur l'avenir du **centre commercial du Puy-du-Roy**
- Réétudier les possibilités d'**exonération fiscale par la Ville pour les commerçants implantés dans les quartiers prioritaires**
- Optimiser la **desserte du quartier Vivier Corax** par la création d'une nouvelle voie d'accès depuis la rocade
- Si des financements le permettent : **développer les lignes de bus express**
- **Conforter le développement d'un pôle d'échange secondaire autour de l'arrêt de bus Deniérou** pour faciliter les correspondances et favoriser l'intermodalité

L'installation des Conseils Citoyens

La mise en place des Conseils Citoyens doit permettre d'enrichir la mise en œuvre du contrat de ville par une co-construction, avec les habitants, des actions visant à répondre à leurs besoins.

A cet égard, la Ville de Compiègne a d'ores et déjà entrepris un important travail de mise en place des Conseils Citoyens afin qu'ils deviennent effectifs avant la fin de l'année 2015 :

- Choix de principes structurants : un conseil par quartier prioritaire de la politique de la ville ; proposition aux membres du futur Conseil Citoyen du Clos des Roses d'un règlement intérieur
- Proposition à l'Etat, après appel à candidatures, d'une liste de composition du Conseil Citoyen du Clos des Roses
- Lancement de la constitution des Conseils Citoyens de la Victoire et du Vivier Corax. ■

L'AUTO RECENTE

www.lautorecente.com

LE MANDATAIRE *Plus* DE TOUTES LES MARQUES

Offrez-vous du
NEUF au prix
de l'**OCCASION**



**ROULER
MOINS
CHER**

rue du Fonds Pernant ZAC de Mercières - près de l'hôpital **COMPIEGNE - 03.44.90.12.34**

Toutes les voitures du Marché à prix discount de -15% à -35% du tarif

ledriveintermarche.com

Les **Intermarché**
de **Compiègne et Margny**
vous simplifient la vie !

leDRIVE Intermarché

ledriveintermarche.com



EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE CENTRE Réf. : F2311
A 5 minutes à pied gare **AU CALME APPARTEMENT**
2 Pièces SE rénové Entrée Séjour avec cuisine
intégrée équipée Chambre Sol/Eau wc indpts - CAVE
- Chauffage central collectif.
SUPERFICIE L.Carrez 40,62 m²
CHARGES courantes/an 1573 € chauff eau inclus
COPROPRIÉTÉ 116 lots dont 35 principaux
Net Vendeur 125 000 €
Honoraires agence 4% TTC 5 000 €
PRIX de VENTE HAI : 130 000 €
D.P.E : E - G.E.S. : F/59,91

EXCLUSIVITÉ



Réf. : F2336
COMPIEGNE
APPARTEMENT 2 Pièces RENOVATION TOTALE
LOGGIA PARKING PRIVATÉ Exposé **PLEIN SOLEIL**
SANS VIS-à-VIS AU CALME IMPECCABLE Entrée
Séjour ouvrant sur loggia Cuisine ouverte équipée Cal-
lier Chambre Sbalns wc - Chauff cent individuel gaz
SUPERFICIE L.Carrez 47,86 m² + LOGGIA 4,70 m²
CHARGES courantes/an 1087 €
COPROPRIÉTÉ 40 lots
Net Vendeur 135 000 €
Honoraires agence 4% TTC 5 000 €
PRIX de VENTE HAI : 140 000 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/36,6

EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE HYPER CENTRE VILLE Réf. : F2321
APPARTEMENT 2 Pièces dans petite Résidence à
exception Entrée (vestiaire) Séjour d'angle Cuisine
Chambre (placard) Salle de bains (fenêtre)wc - Cave
- Parking privé sécurisé - Chauffage individuel.
SUPERFICIE L.Carrez 48,45 m²
CHARGES courantes/an 600 €
COPROPRIÉTÉ 49 lots dont 12 lots principaux
Net Vendeur 145 000 €
Honoraires agence 4% TTC 5 800 €
PRIX de VENTE HAI : 150 800 €
D.P.E : E - G.E.S. : C/11,8

EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE COEUR VIEILLE VILLE Réf. : F2249
SUPERBE APPARTEMENT DECORE situé au 2^{ème}
et dernier étage Entrée vaste séjour (43 m²) cuisine
équipée wc dégagement 2 chambres Dressings
Sbalns + douche
Chauffage cent individuel
CAVE en sous-sol - 2 PARKINGS privés
SUPERFICIE L.Carrez 96,62 m²
CHARGES courantes/an 1 275 € parking inclus
COPROPRIÉTÉ 23 lots
Net Vendeur 220 000 €
Honoraires agence 4% TTC 8 800 €
PRIX de VENTE HAI : 228 800 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/36

EXCLUSIVITÉ



A SAISIR
COMPIEGNE TRIANGLE D'OR Réf. : F2316
Centre ville à pied **TERRAIN A BÂTIR** avec
maisonnette existante
279 m² plein sud.
EMPREUSE AU SOL 35%
HAUTEUR MAX 9 M ABSOLUE 15 M
ENORMEMENT DE POSSIBILITES
PRIX de VENTE HAI : 170 000 €

URGENT pour clientèle 450 000/700 000 € • recherchons MAISONS BOURGEOISES COMPIEGNE

EXCLUSIVITÉ



PRES CENTRE VILLE ET GARE Réf. : F2301
APPARTEMENT 4 Pièces traversant **SE/NO TER-
RASSE GARAGE AU CALME VUE MAGNIFIQUE** et
IMPRENABLE sur l'OISE Entrée séjour ouvrant sur
terrasse Cuisine équipée ouverte 3 chambres
Sol eau wc indpts - ETAT EXCELLENT
Chauffage individuel
SUPERFICIE L.Carrez 75,87 m²
CHARGES courantes/an 1866 €
COPROPRIÉTÉ 218 lots récente au calme
Travaux copropriété en cours réglés
Net Vendeur 230 000 €
Honoraires agence 3,26% TTC 7 500 €
PRIX de VENTE HAI : 237 500 €
D.P.E : D - G.E.S. : C/11

EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE Réf. : F2344
APPARTEMENT BOURGEOIS parqueté traversant
SE/NO CENTRE et GARE à pied Hall d'entrée distrib.
Séjour-salon 49m² (cheminées) Cuisine équipée
cellier 4 chambres Sbalns 2 wc Chauffage central
individuel gaz - **CAVE et GARAGE**
Très spacieux et lumineux
SUPERFICIE L.Carrez 148,45 m²
CHARGES courantes/an 2040 €
COPROPRIÉTÉ 10 lots principaux
Net Vendeur 275 000 €
Honoraires agence 3,64% TTC 10 000 €
PRIX de VENTE HAI : 285 000 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/37

EXCLUSIVITÉ



12 minutes COMPIEGNE Réf. : F2304
MAISON Pierre de taille/ardoise 224 m² habitables
dans parc paysager 1467m² clos élevée sur Sous-sol
total : GARAGE Cave à vins Buanderie Chauffère De
plaisir - hall entrée séjour-salon 47 m² traversant
S/NO cuisine américaine équipée Dégagement Suite
parentale : 3 chambres Sbalns (balnéo) + douche Ita-
lienne wc A l'étage : palier desservant 3 chambres
dont 1 de 39 m² (4 possible) S/cave wc indpts
TOUTES PRESTATIONS DE QUALITE - SPACIEUSE
dans un CADRE MAGNIFIQUE et VUE IMPRENABLE
Net Vendeur 390 000 €
Honoraires agence 3,15% TTC 12 300 €
PRIX de VENTE HAI : 402 300 €
D.P.E : E - G.E.S. : G/94

EXCLUSIVITÉ



COMPIEGNE CENTRE Réf. : F2330
Idéalement située **BELLE MAISON BOURGEOISE**
FIN XIX^{ème} 180 m² habitables Pierre/ardoise élevée
sur 390 m² (clos murs) avec sa **DEPENDANCE** : 2
garages et sellerie Entrée Salon-séjour d'angle (che-
minée) Sud et Ouest Bureau ou salle à manger Cui-
sine aménagée wc Etage : 3 chambres (15 à 17 m²)
salle de bains wc 2ème Etage : 3 chambres Salle
d'eau wc Sous-sol - Cave et chauffère
VOLUMES HSP RHP 3,02 m LUMIERE
PRIX de VENTE HAI : 560 000 €
D.P.E : D - G.E.S. : D/26

EXCLUSIVITÉ



PRES CENTRE ET GARE Réf. : F2327
PAVILLON 2006 3 chbres élevé sur 283 m² Ses
101 m² vous offrent : - REZ-de-JARDIN Entrée
Séjour-salon (conduit cheminée) ouvrant sur ter-
rasse carrelée Cuisine équipée wc (lave-mains) -
GARAGE - ETAGE 2 chambres Salle d'eau + wc 1
chambre Sbalns + wc Chauffage central (Plan-
cher chauffé au RCh) **BIEN DISTRIBUE ETAT IM-
PECCABLE** Très **LUMINEUX AU CALME**
Net Vendeur 222 000 €
Honoraires agence 3,94% TTC 8 750 €
PRIX de VENTE HAI : 230 750 €
D.P.E : D - G.E.S. : C/11



**à 2%
d'honoraires
seulement !***

*4800 € TTC jusqu'à 120 000 €

Marie-Françoise BOURDELLE
11 rue des Gourneaux 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 36 77 64
compiegne@4immobilier.tm.fr



www.4immobilier.fr

CHANTIERS DE L'ÉTÉ

Les travaux vont bon train

La période estivale est traditionnellement mise à profit pour remettre en état les bâtiments communaux, en particulier les écoles et équipements sportifs qui nécessitent un entretien régulier, pour rénover les chaussées qui, après le gel et le froid de l'hiver, voient leur revêtement se fissurer et se déformer, pour mettre aux normes les installations électriques et d'éclairage public ou encore pour réaliser des travaux d'assainissement.

L'été est aussi propice à la mise en œuvre des gros chantiers : le quartier du Camp de Royallieu poursuit ses derniers aménagements de voirie et voit la nouvelle salle municipale sortir de terre, les premiers logements font leur apparition sur le Camp des Sablons et des travaux de dépollution du sol et de démolition de petits murets démarrent sur le site de l'École d'Etat-Major. Autant de chantiers qui contribuent à maintenir et améliorer la qualité de vie dans notre ville. Petit tour d'horizon en images.

Voie et Réseaux divers

• **Reprises ponctuelles des chaussées** avec pose d'un nouveau revêtement pour en améliorer l'étanchéité, dans plusieurs quartiers de la ville :



- Centre-ville : rues Fournier Sarloève et Solferino (au débouché avec la rue Sainte-Marie), Place de l'Hôtel de Ville, Cours Guynemer et sous le Pont Solferino (sortie Vinci)
- Bellicart : Avenue Barbillon, rues de l'Estacade et du Vermandois
- Petit Margny : Rues d'Alsace-Lorraine, d'Amiens et place du 54^{ème} R.I.
- Royallieu-Village : Avenue des Martyrs de la Liberté, rue de Picardie
- Les Capucins : rues du Port à bateaux et d'Austerlitz, boulevard Gambetta
- Les Sablons : Avenues de la Libération et de Verdun
- Les Maréchaux : Avenues du Maréchal Juin et du Maréchal Wemys
- Les Jardins : rues Saint-Fiacre et Winston Churchill
- Les Veneurs : rue Carnot
- ZAC de Mercières : rue Jacques de Vaucanson
- Clos des Roses : rue Eugénie Louis (UTC)
- Royallieu Pompidou : Rue Pierre et Marie Curie
- Les Avenues : Avenue Royale

• **Réfection du tapis d'enrobé** du giratoire Angélique à Royallieu-Pompidou



• **Réalisation de la chaussée** rue Ronsard et rue Victor Schœlcher, dans le quartier du Camp de Royallieu

• **Réfection de l'îlot central** rue Saint-Lazare, entre la rue de Lancry et le 37 de la rue Saint-Lazare, avec des matériaux plus résistants.



• **Mise en sécurité** de l'entrée de l'école Philéas Lebesgue et reprise de l'enrobé dans la cour de l'école Hammel

• **Réfection du tapis d'enrobé** aux abords du giratoire Jean Monnet et sur l'axe de la RD 200, travaux gérés par le Département de l'Oïse.

Eclairage public et électricité

• **Tests effectués sur les candélabres** dans différents quartiers, pour des raisons de sécurité



• **Travaux ERDF** consistant à remplacer des câbles haute tension dans plusieurs rues : rues Saint-Germain, boulevard Gambetta, rues de Paris, Saint-Joseph (en partie), square de la Mare Gaudry, avenue du Maréchal Juin

• **Forages dirigés** réalisés par ERDF rues James de Rothschild et Pasteur ainsi qu'à la gare

Assainissement

• **Travaux de curage du collecteur unitaire**, au parc de Songeons, rue James de Rothschild et rue de l'Oïse, sur une longueur de 870 mètres.



• **Travaux de raccordement** au réseau public d'évacuation des eaux usées rue James de Rothschild, entre la rue d'Austerlitz et la sente d'accès au Quai Fleurant Agricola.

Bâtiments communaux

• **Démarrage des travaux de construction** de la nouvelle salle de quartier du Camp de Royallieu. Réalisation des travaux de terrassement et des fondations.



• **Remplacement de menuiseries**, des portes des issues de secours et pose d'un système anti-intrusion à l'Espace Jean Legendre.

• **Remplacement des menuiseries** extérieures de l'école maternelle Pompidou II



• **Désamiantage** de l'ancien local Scouts, (près de la SICAE)

• **Réfection partielle de la toiture** de l'Archerie et du gymnase Robida

• **Travaux de peinture** et pose de nouveaux revêtements de sol dans certaines écoles

• **Travaux de rénovation** à la crèche Sainte-Elisabeth : changement de menuiseries, rénovation des revêtements de sol, des dalles des faux-plafonds, et des peintures.

Urbanisme

• Les premiers logements sortent de terre au Camp des Sablons



• Les travaux démarrent sur le site de l'École d'Etat-Major. Divers petits murets ont été démolis cet été.



Un Salon de la thermographie, les 26 et 27 septembre, au Centre d'innovation de l'UTC

L'objectif de ce salon est d'inciter les particuliers, mais aussi les entreprises et les collectivités, grâce à la thermographie aérienne réalisée en début d'année dans le cadre du Plan Climat-Energie de l'ARC, à effectuer les travaux appropriés pour faire des économies d'énergie.

Ce salon est ouvert gratuitement les 26 et 27 septembre de 10h à 18h aux habitants de l'ARC qui pourront y découvrir les images de la thermographie et avoir des conseils pour les interpréter. L'occasion de savoir si sa maison ou les bâtiments de son entreprise sont bien isolés, en fonction de différents éléments qui entrent en ligne de compte dans l'interprétation des résultats (habitudes de chauffage, aménagement des combles, type de toiture, végétation à proximité...).

Et si vous avez manqué ce salon, il sera toujours possible de vous rendre au stand d'information sur la rénovation énergétique, lors de la Foire-Expo, du 30 septembre au 4 octobre au pôle événementiel du Tigre à Margny-lès-Compiègne ou à partir du 1^{er} octobre, d'aller sur le site internet www.agglo-compiegne.fr, sur lequel la thermographie sera mise en ligne.



DOSSIER



BUS DE COMPIÈGNE : 40 ANS DE GRATUITÉ

La gratuité des transports urbains compiégnois est un héritage du maire de Compiègne, Jean Legendre.

A l'époque, en septembre 1975, Compiègne est la première commune de France à adopter ce dispositif. 40 ans après, la gratuité des transports en commun est toujours de mise et s'est même étendue depuis 2005 aux transports intercommunaux de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Un service qui, tout au long de ces 40 années, n'a cessé d'évoluer, de s'améliorer, d'étendre ses liaisons d'abord communales puis intercommunales pour s'adapter aux besoins concrets des usagers.

Si l'idée des élus était à l'origine de maintenir, pour les habitants des quartiers éloignés, l'accès aux équipements et commerces du centre-ville et d'assurer les liaisons entre les zones industrielles et les habitations, l'ambition est toujours la même aujourd'hui, en développant les réseaux vers les parcs d'activités, en adaptant les horaires à ceux des trains SNCF ou en créant de nouveaux services de mobilité (Transports scolaires, AlloTIC, VéloTIC,...)

➤ Les TUC, devenus TIC

→ 1966 : Création du réseau des transports urbains à Compiègne (TUC)

→ 20 décembre 1974 : la gratuité des transports en commun est décidée par le Conseil municipal, sous l'égide de Jean Legendre, alors maire de Compiègne. La cité impériale est la seule ville européenne, à l'époque, à faire le choix d'une gratuité totale.

→ 1^{er} septembre 1975 : les transports en commun deviennent gratuits pour tout le monde. Une ligne supplémentaire est créée pour desservir les nouveaux quartiers d'habitation et de travail. A l'époque, la gratuité des transports urbains est instaurée grâce à la mise en place du stationnement payant qui couvre environ les 2/3 du coût du transport gratuit, le reste étant pris en charge par le budget municipal. Objectifs de ce dispositif : développer l'utilisation du transport collectif en permettant une desserte plus rapide grâce à une simplification du service (absence de contrôle), réduire les embarras de la circulation urbaine et rendre le centre-ville et les équipements publics existants accessibles pour tous, même aux habitants des quartiers éloignés.

→ Été 1976 : le succès des TUC est tel que deux lignes sont dotées de nouveaux bus articulés de grande capacité (130 voyageurs au lieu de 72) de la gamme du constructeur espagnol Pegaso, les premiers de ce type à rouler en Europe.

→ 1981 : 6 véhicules sont mis en service ; ils desservent



Les bus articulés sont mis en service à l'été 1976.

5 lignes parcourant ainsi 286 568 km par an et sont désormais reconnaissables à leur habillage aux couleurs de Compiègne.

→ 1984 : Près de 54 000 usagers empruntent ce mode de transport chaque semaine.

→ 1^{er} janvier 1987 : les TUC sont désormais financés par le "Versement Transport", taxe sur les transports payée par les entreprises.

→ 1989 : 2 300 000 voyages sont réalisés sur le réseau dans l'année.

→ Septembre 1990 : Sous la houlette de Jean Le Crenn, adjoint délégué aux Transports, le réseau des TUC adapte son offre à l'ouverture du nouveau lycée Charles de Gaulle.



→ 1992 : Deux bus compiégnais roulent désormais au Diester. "Avec la production de Diester dans l'agglomération compiégnaise, la Ville de Compiègne participe à l'évolution vers des systèmes de combustion moins polluants" confie Claude Juchat, alors conseiller municipal délégué aux transports.

→ 1995 : Refonte des itinéraires et de la fréquence des bus pour les lignes concernées par l'ouverture du nouveau Centre hospitalier en ZAC de Mercières.

→ Fin novembre 1995 : à titre d'essai, un service spécial de transport pour les scolaires fonctionne entre 12h et 14h. Il intéresse le lycée Mireille Grenet et les collèges André Malraux et Gaëtan Denain.

→ Décembre 1997 : trois nouveaux bus à plancher bas sont mis en service sur le réseau, la totalité de la flotte devant être renouvelée au bout de quatre ans. Ces bus "nouvelle génération" dotés d'un plancher surbaissé associé à de larges plateformes, facilitent le déplacement des personnes à mobilité réduite. Ils autorisent aussi des flux de circulation plus rapides, ont une capacité de 110 passagers (24 assis et 86 debout) et ont l'avantage d'une plus grande maniabilité.



→ Décembre 1998 : Les caméras de surveillance font leur apparition dans deux bus urbains à titre expérimental. Début 2000, tous les bus sont dotés d'un système de vidéo-surveillance.

→ 1999 : Près de 578 000 km sont parcourus en une année par les 9 bus de la ville. Seules quelques villes en France pratiquent en totalité la gratuité sur tout le réseau de leur transport urbain, il s'agit notamment de Colomiers (Haute-Garonne), Châteauroux et Compiègne.

→ 2000 : La délégation Transports est reprise par l'adjoint au maire Nicolas Leday. Toujours pour renforcer la sécurité, quatre médiateurs sillonnent les lignes des TUC.

De son côté, la Communauté de Communes de la Région de Compiègne (CCRC) crée un service de minibus TIC, 3 lignes payantes sur Margny - Venette permettant d'accéder à Compiègne et au centre commercial Jaux-Venette.

→ 2002 : Victimes de leur succès, les TUC transportent plus de 4,5 millions de personnes chaque année.

Décembre 2002 voit la mise en place, à l'initiative de la CCRC, d'AlloTIC, un service de transports à la demande assuré par les taxis et destiné aux habitants qui ne bénéficient pas des lignes régulières de transport en commun.

→ 2003 : les traditionnels poteaux jaunes et bleus disparaissent au profit de mobiliers plus modernes.

→ 1^{er} janvier 2004 : jusque-là gérés par la Ville de Compiègne, les TUC seront désormais de la compétence de la CCRC, déjà responsable des transports intercommunaux (TIC). Cette nouvelle organisation va permettre de rendre les lignes TUC et TIC complémentaires et de mieux desservir les communes qui le sont encore insuffisamment, grâce à la montée en régime progressive du Versement Transport payé par les entreprises.

→ 1^{er} juillet 2005 : TUC et TIC fusionnent. Le réseau gratuit des transports s'étend dorénavant sur le cœur de l'agglomération (Compiègne-Margny-Venette) avec 6 lignes de bus. Dix-huit nouveaux bus aux couleurs de l'ARC (ancien-nement CCRC), font leur apparition à l'automne 2005.

→ 1^{er} septembre 2008 : Si les lignes de transports scolaires étaient jusqu'à présent organisées par le Conseil Général, c'est désormais l'agglomération compiégnaise qui gère le réseau des transports scolaires pour les élèves habitant sur son territoire. 27 cars, également ouverts à tout public, desservent toutes les communes de l'ARC.

→ 2013 : Un seul et unique contrat d'exploitation est passé pour l'ensemble des transports en commun de l'ARC.

Pour Nicolas Leday, Maire-adjoint et Vice-président de l'ARC chargé des Transports : "Les bus compiégnais ont souvent été copiés, mais jamais égalés"



"Quelle idée géniale que celle de Jean Legendre de proposer dès 1975 la gratuité des transports pour tous les Compiégnois, facilitant ainsi la venue des habitants des quartiers extérieurs vers le centre-ville, les commerces et les marchés qui à l'époque étaient principalement en cœur de ville. Jean Legendre fut à ce titre un véritable précurseur, notamment en matière d'environnement et d'écologie puisqu'il souhaitait ainsi limiter la circulation des voitures dans le centre historique, avec ses rues étroites, et réduire par là-même la pollution (même si à l'époque on ne parlait peut-être pas encore de réchauffement climatique), tout en permettant à chaque Compiégnois de bénéficier de tous les équipements mis à sa disposition.

Je me souviens que lorsque j'étais adolescent, j'habitais alors Bellicart, tous les jeunes du quartier empruntaient les bus pour venir en centre-ville, aller à la piscine, ou se rendre au lycée. Nous prenions les transports en commun qui étaient gratuits plusieurs fois par jour, tous les jours de la semaine, ce qui nous permettait une grande mobilité et d'échanger avec les jeunes des différents quartiers de la ville. Grâce aux bus gratuits, nous n'étions pas limités dans nos déplacements.

Un des points forts des Transports en commun de Compiègne réside aussi dans le fait d'en avoir confié l'exploitation, après appels d'offres, à des sociétés compiégnaises. La première fut l'entreprise Noirtin, puis ce fut au tour de la société Acary dirigée par Paul et Françoise Organ. La société Acary s'est ainsi largement investie dans l'image que pouvaient véhiculer les bus de la ville, tant en matière d'esthétique que de communication. Françoise et Paul Organ ont ainsi été les premiers à avoir l'idée de personnaliser les bus, notamment pour Compiègne, avec le Palais impérial. D'autres villes de France, Tours, Nantes, Chantilly,...

ont ensuite repris l'idée. Les bus compiégnais ont ainsi souvent été copiés mais jamais égalés. Aujourd'hui encore, par rapport à des agglomérations de taille comparable, le réseau de bus de l'ARC est le plus fréquenté de France".

Samedi 19 septembre, nos bus fêtent 40 ans de gratuité

Rendez-vous est donné aux Compiégnois qui souhaitent découvrir ou redécouvrir les bus de la Ville de Compiègne depuis les années 1975 à nos jours, ou simplement célébrer les 40 ans de gratuité des bus, lors d'un moment festif et convivial, **le samedi 19 septembre de 9h à 13h, place de l'Hôtel de Ville.**

Au programme, présentation d'un bus des années 1980 dans lequel vous pourrez monter, l'occasion de revenir quelques décennies en arrière, exposition de photos anciennes et vieux articles de journaux expliquant l'évolution des Transports en commun compiégnais, jeu quizz avec de nombreux lots à gagner, animations théâtrales dans un bus.

Un verre de l'amitié clôturera cette matinée qui s'inscrit dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité. A cette occasion, bon nombre d'informations sur les modes alternatifs à la voiture dans le cadre des trajets domicile-travail, les autres services de mobilité mis en place, les perspectives d'amélioration de l'intermodalité à la gare notamment, vous seront présentées.

Autre temps fort de ces 40 ans, un concours de dessins "Dessine-moi un bus" a été organisé dans les écoles élémentaires de Compiègne et de l'agglomération. L'école lauréate se verra offrir un trajet extra-scolaire par la société Acary.

Le réseau évolue avec de nouvelles possibilités de trajets et l'intégration de nouveaux services de mobilité comme les VéloTIC. Pour la première fois, l'ARC achète ses propres bus.

→ **Septembre 2013** : Nouvel habillage des véhicules tel qu'on le connaît aujourd'hui.

et aussi... Le réseau TIC bénéficie désormais d'un système d'informations aux voyageurs grâce à l'action du SMTCO (Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise) et le déploiement du "SISMO" (bornes d'informations en temps réel).

Comment sont financés les TIC ?

Si, en 1975, il a été décidé que le coût des transports urbains serait financé en majeure partie par les recettes issues du stationnement payant, depuis le 1^{er} janvier 1987, ce sont les entreprises de plus de 9 salariés tout d'abord implantées sur le territoire de Compiègne, puis depuis 2005 sur le territoire de l'agglomération, qui financent ce service à hauteur de 4,3 millions d'euros, en payant une taxe appelée Versement Transport. Cette taxe représente près des 3/4 de la

dépense annuelle de l'offre de transports (cars, AlloTIC, VéloTIC). Le dernier quart est financé à hauteur de 1,2 million d'euros par une dotation du Conseil Départemental liée à la reprise des transports scolaires par l'ARC ainsi que par des subventions du Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise et de l'Oise Mobilité destinées plus particulièrement aux améliorations apportées en matière de transports domicile-travail et d'intermodalité.

Les TIC, en chiffres

- 5 millions de voyages par an sur le réseau des TIC
- 1 400 000 km réalisés par an sur l'ARC
- 1650 élèves transportés sur le réseau des transports scolaires gérés par l'ARC
- Une flotte de 45 véhicules et 105 vélos
- 26 460 personnes transportées en 2014 dans le cadre du service AlloTIC, transport à la demande assuré par une vingtaine d'artisans taxis
- 6 millions d'euros, c'est la dépense annuelle pour l'exploitation des services de mobilité en place (TIC, AlloTIC, VéloTIC)
- 360 points d'arrêts "physiques" sur l'ARC. ■

Nouveau à Compiègne

P.... S.... fashion, une enseigne où shopping rime avec plaisir !


P.... S.... fashion, maison de couture créée en Serbie depuis 1996, arrive en France et vient d'ouvrir son premier magasin, au niveau national, à Compiègne. En très peu de temps, cette marque est devenue l'une des principales marques de mode en Serbie.

P.... S.... fashion crée des univers à libre imagination, où la mise en scène des vêtements et des accessoires permet de créer des mondes romantiques, des mondes où shopping rime avec plaisir.

Les collections se remarquent par leurs imprimés exclusifs, par la richesse des matières, des détails de façonnage et du travail des coupes qui expriment les innovations en proposant toujours une lecture créative des tendances actuelles.



P.... S.... fashion - 4 rue Saint Nicolas
60200 COMPIEGNE
03.44.86.20.44

Lundi : 14h à 19 h et du mardi au Samedi : 10h à 19 h
www.ps.rs  P.S. fashion France



Auchan

LA CROIX ST OUEN

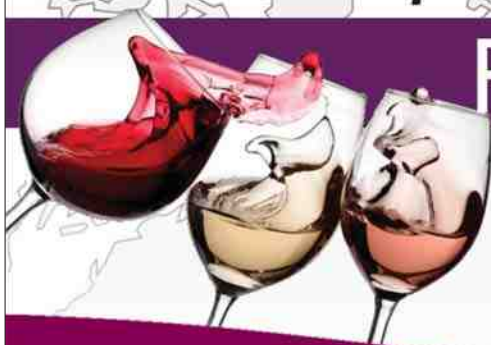


A partir du 22 septembre

FOIRE

AUX

VINS



POMMARD

SANCERRE

HERMITAGE

LANGUEDOC

POMEROL

CHABLIS

SAINT-ÉMILION

SAINT-JOSEPH

CÔTE DE BEAUNE

GIGONDAS

SANCERRE

CORBIÈRES

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, vendredi et samedi de 8h30 à 21h.

VIE DES ASSOCIATIONS

Tous à la Fête des associations, samedi 12 septembre !

C'est un rendez-vous incontournable du calendrier de la Cité impériale. La Fête des associations réunit à chaque rentrée de septembre plus de 300 clubs sur un même site. Un moment d'échange et de rencontre particulièrement riche entre les Compiégnais et tous les acteurs de la vie locale. Cette journée, qui sera couplée avec l'accueil des Nouveaux Compiégnais, aura lieu le samedi 12 septembre de 10h à 18h.



Temps fort de la Ville de Compiègne et de son agglomération, la Fête des associations est le moment propice pour découvrir toute la richesse du tissu associatif compiégnais. L'occasion pour le public d'interroger les nombreux bénévoles et responsables de clubs, et de se faire une idée plus précise des différentes activités proposées grâce aux nombreuses démonstrations qui se dérouleront toute la journée.

Toutes les associations réunies dans un même périmètre

Si la fête se déclinera cette année encore en trois villages, toutes les associations seront regroupées dans un même périmètre entre les salles Saint-Nicolas, le pourtour de la Tour Beauregard et le Parc de Songeons. Il sera ainsi plus aisé d'aller d'un village à l'autre. Venues de toute l'Agglomération de

la Région de Compiègne, les associations seront réparties par thèmes :

- les associations ayant trait à la culture et au patrimoine, aux jumelages, loisirs, étudiants et jeunesse, quartiers, au Parc de Songeons,
- les clubs sportifs, autour de la tour Beauregard ainsi que dans les rues d'Austerlitz et Jeanne d'Arc
- les associations à caractère social, humanitaire, économique, patriotique, environnemental ainsi que les clubs-service, aux Salles Saint-Nicolas.

Il y en aura pour tous les goûts !

De nombreuses animations s'échelonneront tout au long de la journée :

- démonstrations sportives sur le parking de la Tour Beauregard et à proximité, avec au programme : simulateur de vol, aikido,

Tai-chi-chuan, judo, karaté, full contact, arts martiaux, gym acrobatique, kung fu, handball, gymnastique, golf, hockey, twirling, tir laser, saut à la perche, danses, yoga, taekwondo.

• Le Parc de Songeons et les salles Saint-Nicolas ne seront pas en reste avec des mini-concerts, du théâtre, des numéros de cirque, de la danse en tous genres (zumba, country, danses orientale et folklorique, danses médiévales), des dégustations de spécialités culinaires, des démonstrations de securisme, mais aussi des mini-confé-

rences ainsi que de multiples jeux et animations ludiques sur les stands (mosaïque, céramique, ateliers créatifs, maquillage, jeux d'échecs, parcours du chevalier pour les enfants,...), sans oublier une petite surprise concoctée par l'Atelier de musique vers 16h au Parc de Songeons, qu'il ne faudra manquer sous aucun prétexte !

Il sera également possible de se restaurer sur place.

Alors, n'hésitez pas à venir en famille !

Renseignements au 03 44 40 73 35 ou 03 44 09 35 84 (Office des Sports) ■

Bienvenue aux Nouveaux Compiégnais !

Les Nouveaux Compiégnais seront accueillis dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville, le samedi 12 septembre à 10h.

Pas facile de changer de région et de perdre tous ses repères ! C'est pourquoi la Ville de Compiègne met tout en œuvre, notamment au travers de cette journée de bienvenue qui aura lieu le samedi 12 septembre, pour vous donner au plus vite un accès facilité à tous les services et informations dont vous aurez besoin.

L'occasion vous sera donnée de visiter Compiègne, cette ville qui est désormais la vôtre, lors d'une visite guidée organisée au départ de l'Office de Tourisme de l'ARC, place de l'Hôtel de Ville à 9h, puis d'aller à la rencontre des élus et responsables locaux dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville à 10h, et enfin de découvrir le riche tissu associatif compiégnais, puisque cette journée est traditionnellement couplée avec la Fête des associations.

Sur présentation de l'invitation que vous aurez reçue début septembre, une mallette d'accueil comportant des informations pratiques, vous sera remise lors de la réception dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. Renseignements au 03 44 40 73 35 ou 73 87.



Besoin d'aide à la maison ?

«Les services à la personne sont là pour vous simplifier la vie»

Garde d'enfant
Trajets
Aide aux devoirs
Ménage

50% de réduction d'impôts

Pour vous et vos enfants,
Proximité : une structure de taille humaine,
Adaptabilité : un service polyvalent
Sécurité : un personnel qualifié et encadré
Simplicité : un service « clé en main »

www.famillesrurales.org/dzofamilles

Pour nous contacter : DZO FAMILLES
36 rue de l'Oise à Compiègne
03 44 20 22 41
dzofamilles@famillesrurales.org

Association loi 1901 agréée qualité N01.11.08A060008
Ouvre droit aux avantages fiscaux et prestation PAJE de la CAF



CENTRE REGIONAL DE LA LITERIE

SHOWROOM 300 m²








LITERIE

CANAPÉS CONVERTIBLES
BANQUETTES
FAUTEUILS
BERGÈRES
COMMODES
BIBLIOTHÈQUES

SALONS

LITERIE FIXE
LITERIE ÉLECTRIQUE
LITS GIGOGNES
TÊTES DE LITS
MATELAS

PROMOTIONS
SPÉCIAL RENTRÉE







OUVERTURE

Lundi 14h à 19h
Mardi au samedi :
10h-12h 14h/19h

Devis à domicile

1 rue Notre-Dame de Bon-secours
60200 Compiègne
03 44 20 62 62 www.litsalons.com

PRODECO
CONSEILS ET SOLUTIONS DU SOL AU PLAFOND

**QUESTION
RIDEAUX AUSSI,
LE SUR-MESURE
TOMBE TOUJOURS
MIEUX QUE LE
PRÊT-À-PORTER.**

Venez créer votre
ambiance intérieure
et habiller toutes vos
fenêtres, de toutes tailles
et de toutes formes, des plus
standards aux plus inattendues,
toujours avec la garantie d'un
résultat impeccable. Découvrez
dans notre show-room un large
choix de tissus et de coloris
pour rendre unique la
décoration de vos fenêtres.

C'EST NOUVEAU
**CONFECTION
SUR-MESURE
DE RIDEAUX**

ZAC de Mercières,
2 rue Gustave Eiffel
à Compiègne
Tél : 03 44 20 78 18
prodecoonline.com

ESPACE
RETAILLEMEUBLES

Lundi - vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h45 à 18h00 - Samedi matin : 9h00 à 12h00

**BESOIN D'ASSISTANCE
À VOTRE DOMICILE ?**

Vous avez besoin d'aide
pour votre toilette, vos repas,
vos travaux ménagers...

ADHAP SERVICES®
est là pour vous aider
tous les jours de l'année

Conventionné A.P.A. et P.C.H.
Conventionné caisses de retraite

Permanence téléphonique
7 jours sur 7, 24h/24
Tél. 03 44 36 72 96
adhap60a@adhapservices.eu

Adhap services
l'aide à domicile

www.adhapservices.fr

L'assistance d'un professionnel, ça change tout

**Simply Market
COMPIÈGNE**

**ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.**

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*

*Voir conditions en magasin.

P  **24/24**

Plus proche de vous **SIMPLY**
MARKET

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Bonne rentrée



Cette année scolaire écoulée nous a permis d'observer, d'entendre grand nombre de fonctionnements et de remarques. Les nouveaux rythmes scolaires semblent fatigants pour les enfants. Leur vigilance diminue dès le jeudi.

Regrettable pour les apprentissages des jeudis et vendredis ! Souhaitons qu'avec le temps, parents et enfants prennent "Les rythmes". Souhaitons qu'une étude bien menée, non orientée, évalue le bienfait de ces grands changements et que le niveau des apprentissages des élèves se soit envolé de façon significative, but recherché ! Depuis le début de cette réforme bien vendue aux parents dont le rythme de travail les oblige à avoir recours au service périscolaire, l'adjointe essuie des remarques quant à la non mise en place d'activités pédagogiques. L'année 2014-2015 a été une année d'observation quant à votre organisation mais surtout et avant tout quant à la somme que l'Etat allait mettre à disposition de la Ville de Compiègne, nommée, fond d'amorçage pour créer des activités culturelles, artistiques, citoyennes et sportives après la classe. Nous avons reçu 173 000 euros, somme qui ne suffit pas à couvrir les frais de fonctionnement (personnel des garderies, transports les mercredis pour les enfants qui fréquentent les centres aérés, et autres).

Oui, de l'argent il faut pour mettre en place ce qui est préconisé par la réforme et ce que certains parents réclament.

Depuis deux années, l'imposition a été modifiée, la participation de la Caisse d'Allocations Familiales depuis le 1^{er} juillet 2015 n'est plus égalitaire. Nous avons augmenté les impôts du territoire pour le bon fonctionnement de notre cité, mais aussi pour bénéficier d'un budget qui permette de poursuivre la volonté politique "Compiègne, une ville où il fait bon vivre".

Responsable d'un budget fortement modifié depuis les derniers mandats, je me fais un objectif : faire avec ce dont je dispose. Ma fonction m'impose et je m'impose le respect du budget,... et de votre imposition. Rien n'est gratuit ! Directement ou indirectement, le citoyen participe au financement. Nous ferons, dès que possible, avec le tissu associatif, les bénévoles et des professionnels qui répondent très gentiment à notre demande. Il est préférable de commencer raisonnablement, mais de poursuivre dans la durée avec un service de qualité.

Un chiffre :

145 jours de classe
1 heure par école d'activités pédagogiques
40 euros en moyenne pour la personne chargée d'une prestation (toutes charges comprises)

30 écoles primaires

Coût : 174 000 euros

Oui, cette réforme coûte, cette réforme est très onéreuse, mais à propos quelle était sa vocation première ?

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Sylvie Oger-Dugat
Adjointe au Maire déléguée
à l'Enseignement

On ne subit pas l'avenir, on le fait !



Alors que la période de repos estival se clôture et avant de débiter la dernière ligne droite de 2015, il convient de se poser quelques instants pour retracer les différentes épreuves que notre pays et chaque Français ont vécues.

A Compiègne, comme à l'image de la France, chacun peut être inquiet face à la crise économique qui perdure, face à la menace terroriste, aux réformes sociétales, familiales et scolaires actuellement menées par le gouvernement.

Toutefois, il ne faut pas tomber dans le pessimisme et le défaitisme. Il nous appartient de construire notre avenir.

Aussi, je fais le pari que notre pays peut se relever plus fort de cette période sous conditions :

- de réaffirmer le caractère indivisible de notre République (Article 1^{er} de la Constitution). Notre pays n'est constitué que d'une seule communauté : la communauté nationale.

- d'avoir confiance dans ce vieux pays qui a déjà connu tant de périodes difficiles, mais qui s'est toujours relevé. Chacun a et doit jouer son rôle pour que notre pays retrouve son essor.

- d'engager des politiques structurantes et réalistes

Telles sont les lignes directrices qui guident l'action de la majorité municipale, qui entend continuer de construire le Compiègne de demain.

"Le sage ne tire pas la queue du tigre, même quand il dort"

Avant de conclure, je tenais à rendre hommage à Charles PASQUA, véritable serviteur de l'Etat. De par son engagement dans la résistance à 15 ans à son engagement politique, il n'a eu de cesse de vouloir œuvrer pour la France. Loin des jeux politiques et des accointances, seul primait l'intérêt supérieur de notre pays.

A nous élus locaux de nous inspirer de ce modèle de sagesse et d'abnégation.

Arnaud Thorel
Conseiller municipal délégué
auprès de l'Adjoint en charge de la Sécurité
publique et du personnel,
auprès de l'Adjoint en charge des Travaux
et Bâtiments communaux pour le
Patrimoine historique,
délégué pour le quartier des Capucins
et de l'Eglise Saint-Germain

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Veni vidi Vinci ou les égarements du stationnement

Le 1^{er} juillet, les tarifs des parkings gérés par le groupe Vinci ont évolué pour une facturation au quart d'heure. Cependant, dans la transaction avec l'opérateur, le consommateur cherche encore sa place.

Hijacking d'une loi sur le stationnement gênante

C'est la loi sur la consommation, dite loi "Hamon", qui impose cette petite révolution : ne payer que pour un service rendu et prévenir les reliquats de "vente forcée". Evidemment, dans son esprit, cette loi s'attaque à la part indue du chiffre d'affaire du groupe, dans l'intérêt et l'équité dus au consommateur. Mais c'était compter sans la complicité et la complicité de la Majorité municipale.

Le bon créneau pour l'opérateur, les dérapages pour l'automobiliste

En effet, une révision des grilles tarifaires, même en créant de nouvelles tranches horaires, cela reste toujours une opportunité pour "optimiser". Ainsi, l'usager devient par exemple lourdement pendant dès la 46^{ème} minute au parking Centre en débou-

sant 30 centimes de plus qu'auparavant (de 1,10€ à 1,40€) même s'il devient généralement gagnant la première demi-heure. Mais dans les faits, qui, dans un équipement souterrain, gare son véhicule moins de 30 minutes ?

La Ville en double file

On savait la Majorité parfois prompte à la franche facétie. Mais en nous précisant rechercher des grilles avantageuses, "sans pour autant diminuer le coût du stationnement et les recettes annuelles", on la découvre aussi pince-sans-rire. Car, ne nous y trompons pas, les conventions passées entre la municipalité et le délégataire garantissent la rentabilité de l'opérateur mais aussi des redevances perçues par la Ville. On appelle ça du gagnant-gagnant. Et le service-public là-dedans ? Le public saura maintenant qu'il est au service de l'exécution des contrats passés avec le délégataire, point barre. Chacun son métier et les autos seront bien garées...

Richard Valente, Solange Dumay,
Frédéric Pysson - Conseillers municipaux
socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Liberté d'expression ?

Stupéfaction lors du dernier conseil de l'ARC ! Son Président, M. Marini a "regretté l'existence des gens du voyage", lors de la discussion sur le nouveau règlement de l'aire d'accueil Compiégnoise de cette communauté, provoquant l'ire et l'opprobre de toute l'intelligentsia bien-pensante. Il fut bien entendu sommé de se justifier, de ce qu'il convient d'appeler "un dérapage" dans les milieux consacrés. Ces propos peuvent bien sûr être commentés. Figure linguistique d'un homme passé maître dans l'art de la rhétorique ou simple formulation hasardeuse ? Peu importe. L'humanité est ce qu'elle est, et il n'appartient à personne de remettre en cause toute création de Mère Nature ou de la divine Providence. Il ne faut pas non plus faire d'amalgames entre forains, gens du voyage Français et Roms. Nous pouvons en revanche être amenés à nous interroger sur l'inadéquation sociétale, l'incompatibilité patente entre différents modèles de vie, de culture. Il est également de notre devoir d'exiger que les lois soient respectées et que la sécurité des personnes et des biens soit garantie.

Que la gauche et les médias s'offusquent, nous n'en serons pas surpris, car angélisme et déconnexion des préoccupations du

peuple sont souvent leur apanage. Quoi qu'il en soit, le coût des infrastructures dédiées, les nuisances corrélées sont autant de raisons pouvant provoquer l'exaspération des habitants et des élus de toute commune en contact avec ces populations et ne peuvent être contestés. La faute n'incombe pas aux personnes, mais aux gouvernants, de droite comme de gauche, qui n'appliquent que rarement de réelles sanctions contre les atteintes à l'ordre public. N'oublions pas que la loi obligeant les communes à réaliser ces coûteuses installations date du 5 juillet 2000, date à laquelle le gouvernement et l'assemblée étaient de droite. Les directives de l'Union Européenne, la libre circulation des personnes et la disparition des frontières constituent également un formidable appel d'air en provenance de Roumanie ou de Bulgarie. Il n'est pas inopportun de réfléchir à ces problématiques, sans discrimination, à l'heure où la liberté d'expression est devenue essentielle, salutaire. Dans une période où les peuples souhaitent retrouver la parole, pourquoi ne pas recourir sur ces sujets à un référendum communal ?

Jean-Marc Branche, Patricia Renoult,
François Gachignard - Conseillers
municipaux Front National / RBM

SOCIAL - SOLIDARITÉ

Centre Hospitalier de Compiègne : 20 ans déjà !



En décembre 1995, le nouveau Centre Hospitalier de Compiègne ouvrait ses portes au cœur de la ZAC de Mercières. Les Compiègnais découvraient alors un hôpital moderne, avec des équipements médicaux de haute technologie, le tout sur une surface bâtie de 43 126 m² et un terrain de 80 000 m². Un projet de grande envergure porté par Jean-Pierre Ferrandon, directeur du Centre hospitalier, aujourd'hui disparu.

Pour les 20 ans du Centre Hospitalier, les Compiègnais auront l'occasion de découvrir ou redécouvrir en photos la construction mais aussi l'évolution de cet équipement toujours à la pointe de la technologie.

• **Du 2 novembre au 21 décembre 2015**, une exposition photos présentée au Centre Hospitalier Compiègne-Noyon, retracera les différentes étapes de la construction du bâtiment qui dura trois ans, le va-et-vient incessant des camions et des déménageurs qui

permet, début décembre 1995, le transfert du matériel et de quelques 9000 cartons, ainsi que celui des 144 malades alors hospitalisés. Un déménagement qui signait la fermeture de l'hôpital général rue de Paris - celui-ci a laissé place depuis à une zone résidentielle - et de son annexe chirurgicale Saint-Joseph devenue après sa réhabilitation en 2013, l'extension de la maison de retraite, le Centre Fournier-Sarlovèze.

Cette exposition sera aussi l'occasion de découvrir les extensions réalisées au sein du Centre Hospitalier depuis 20 ans pour accueillir de nouveaux services : les urgences, la neurologie, les soins palliatifs, ... ainsi que l'activité de ce qui est aujourd'hui la première "entreprise" de Compiègne, en nombre d'employés avec, au total, plus de 2600 personnes dont 320 médecins.

Centre Hospitalier intercommunal Compiègne-Noyon, 8 avenue Henri Adnot, ZAC de Mercières à Compiègne.

Entrée libre. ■

Les 19 et 20 septembre, lors des Journées du Patrimoine, le public est également invité à découvrir l'ancien Hôpital Saint-Joseph aujourd'hui transformé en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) d'une capacité de 315 lits. On pourra plus particulièrement s'attarder sur les bâtiments historiques, la cour principale, la chapelle, l'ancien gymnase et les anciennes écuries ainsi que sur la tombe de Monsieur Fournier-Sarlovèze, maire de Compiègne de 1904 à 1935.

Centre Fournier-Sarlovèze, entrée par le 37 rue Saint-Joseph à Compiègne.

Visites guidées, les 19 et 20 septembre à 11h, 14h30 et 16h30.

Inscriptions au 03 44 23 60 30

Groupes de 20 personnes maximum
Entrée gratuite.

Handisport : Avec Weylchem, service gagnant pour Jérôme et Sophie

Sophie Fraïoli et Jérôme de Meyere sont deux joueurs de tennis atteints de myopathie. L'entreprise Weylchem les encourage par un soutien financier.



Jérôme de Meyere et Sophie Fraïoli font figure de référence dans le monde du tennis handisport.

Sportif accompli, Jérôme a tout d'abord été plusieurs fois champion de France de natation Handisport, mais la maladie l'a conduit à se retranscher vers une autre discipline, le tennis. Il rencontre à Compiègne Sophie qui joue depuis quelques années. Ancienne karatéka, la jeune femme connaît l'existence de sa maladie depuis ses 22 ans. La progression de Jérôme est à l'image de son enthousiasme, exceptionnelle, jusqu'à atteindre aujourd'hui la soixantième place mondiale. Associés en double, car en fauteuil les compétitions sont mixtes, Jérôme et Sophie collectionnent les succès : finales

et victoires à l'occasion de nombreux tournois nationaux et internationaux comme celui de Karvina indoor en République Tchèque où ils remportent le double et Sophie s'impose en finale simple. Lors de l'Open de France, Jérôme est battu par le numéro douze mondial.

Compétiteur dans l'âme, Jérôme affiche toujours de solides ambitions : "Mon rêve serait de participer à l'US open handisport". Quant à Sophie, elle souhaiterait que la fédération mette en place une sélection nationale en fauteuil pour les personnes atteintes de handicap des membres inférieurs et supérieurs, qui pour l'instant n'existe pas.

Jérôme et Sophie sont des modèles de combativité

Mais la participation à ces nombreux tournois en France et à l'étranger coûteuse, et c'est l'entreprise Weylchem de Cuise-la-Motte qui les aide à financer leurs déplacements. L'entreprise a d'abord financé l'acquisition d'un fauteuil de compétition pour Jérôme et encourage Sophie depuis deux ans. Cette année, chacun bénéficiera d'une aide de 1500 euros. "Ces deux sportifs sont des exemples pour nous" confie le directeur, Christophe Amalric. "Ils nous montrent que même face aux difficultés tout est possible, ce sont des modèles de combativité".

Sophie et Jérôme pensent aussi aux autres. Ils viennent de fonder l'association Black and Blue dont le but est de réaliser les rêves des personnes handicapées physiques. ■

Semaine rose à Compiègne, du 28 septembre au 4 octobre

En amont de la course La Compiègnoise qui aura lieu le dimanche 4 octobre, quinze associations de Compiègne s'engagent, dans le cadre d'Octobre rose, pour le dépistage du cancer du sein.



© E. Prouchet-Dalla Costa

Cette 4^{ème} édition de la semaine rose à Compiègne organisée à l'initiative de l'ADECASO (Association pour le dépistage des cancers dans l'Oise), aura pour thème "Le Voyage...au cœur du sein", avec, au programme, de nombreuses animations qui se dérouleront en majeure partie au parc de Bayser. "L'an dernier, 2000 personnes se sont mobilisées au cours de la semaine rose pour soutenir l'Activité Physique Adaptée, séances destinées aux personnes du Compiègnais atteintes de cancer, et pour parler du dépistage. Nous attendons encore plus de participants cette année" espère Chantal de Sèze, médecin directeur de l'ADECASO.

• **Lundi 28 et mardi 29 septembre de 9h à 19h**, devant la Polyclinique Saint-Côme : Venez faire un "Voyage au cœur du sein".

Une structure gonflable géante permettra à chacun, en déambulant à l'intérieur de cette œuvre d'art, ludique et pédagogique, de découvrir l'intérieur du sein en trois dimensions et d'en comprendre sa physiologie. Exposition louée par la Ligue contre le cancer.

• **Lundi 28 septembre à 14h** : Marche rose ouverte à tous. Départ place de l'Hôtel de Ville, suivi d'un Flash mob sur le site de la Mutualité Française, d'une visite du "Voyage au cœur du sein" devant la Polyclinique Saint-Côme et d'un lâcher de ballons à l'arrivée.

• **Mardi 29 septembre à 14h** : Ateliers créatifs et recyclage. Venez fabriquer des objets et des bijoux "Octobre rose" avec la classe Fantaisies d'Ulises du lycée Mireille Grenet et la Vie avant Tout.

• **Mercredi 30 septembre à 14h** : Le voyage des 5 sens, course au trésor.

• **Jedi 1^{er} octobre à 9h30** : Vous êtes tous des chefs ! Venez préparer un repas rose en écoutant les conseils avisés d'une diététicienne et de l'AMI. **A 12h30** : Le voyage des papilles, repas rose et gratuit à déguster. **A 14h30** : Le voyage dans le temps, jeux traditionnels de santé (croquet, pétanque,...) ouverts à tous.

• **Vendredi 2 octobre à 14h** : Soutenir c'est bien, dépister c'est mieux... Sketchs humoristiques présentés par l'atelier théâtre des aînés. **A 15h30** : Voyager en chansons avec la Chorale Compiègne Age d'Or.

A 19h : Zumba Party rose. Venez tous zumba en rose à la salle de sport de l'UTC, avec Claudiane et ses fans. Show des Floralines de Choisy-au-Bac en ouverture.

• **Samedi 3 octobre à 9h** : sur le Marché de Compiègne, opération de sensibilisation des Roses de Picardie de la ligue contre le cancer.

A 19h : Match de football féminin au stade Paul Cosyons, au profit de la Ligue contre le cancer.

• **Dimanche 4 octobre** : Course La Compiègnoise organisée par les Picantines. Inscriptions sur www.lacompiègnoise.fr

• **Toutes les nuits de la semaine** : Eclairage de la façade de l'Hôtel de Ville en rose.

Renseignements sur www.adecaso.fr ■

Nos aînés ont de l'humour



Réunis sous le titre de "Grande brasserie", des extraits de pièces de théâtre de boulevard et de "Palace" de Jean-Michel Ribes ont fourni matière à s'amuser, côté public et côté comédiens.

Samedi 5 septembre à 20h30, le Ziquodrome se transformera en Brasserie. Au menu de ce restaurant délirant, humour et détente garantis. Les clients et serveurs seront interprétés par les élèves de l'atelier théâtre des aînés. Un bon moment de rire et de plaisir offert par les acteurs de l'atelier théâtre mis en scène par Frédéric Morlot. Entrée gratuite.

A compter du 18 septembre, l'atelier théâtre reprendra ses activités tous les vendredis de 14h à 18h à la salle de rencontres de Bellicart, 4 rue de la Bannière du Roi. Inscriptions sur place ou au 03 44 40 73 73. L'atelier est gratuit. ■

ACTUALITÉ

Les établissements recevant du public doivent s'engager dans l'accessibilité

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), dont la mise en œuvre a débuté en mars 2012, permet d'accompagner les professionnels dans la modernisation de leur outil de travail, notamment par l'attribution d'aides pour améliorer l'accessibilité des locaux et faciliter ainsi l'accès des personnes à mobilité réduite.

300 diagnostics, qui constituent la première étape dans l'instruction des dossiers Accessibilité, ont été réalisés par les chambres consulaires (CCIO et CMAO) et dix commerces répartis sur plusieurs communes de l'ARC dont six à Compiègne ont d'ores et déjà pu bénéficier du Fonds "Façades - Vitrites - Accessibilité" pour un montant de 51 000 euros, ce qui équivaut à 30 % du montant total des investissements réalisés. L'enveloppe restante de 73 000 euros, prévue jusqu'à mars 2016, date de fin de l'action FISAC, permettra de subventionner encore une dizaine de dossiers dont trois sont actuellement en cours d'instruction.

La mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) en mars 2015 oblige désormais tous les établissements recevant du public non conformes, à déposer, avant le 27 septembre 2015, un Ad'AP. Cet agenda constitue un

engagement pour l'entreprise de procéder aux travaux de mise en accessibilité de ses locaux, dans le respect de la réglementation et dans un délai limité (3 ans), avec une programmation des travaux et des financements.

Les établissements déjà conformes doivent quant à eux faire parvenir une attestation sur l'honneur au service de la DDT à Beauvais et copie au service droit des sols de leur commune.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter :

- à l'ARC, M. Boulaire : 03 44 40 76 28 (Gestionnaire FISAC) et Mme Devos : 03 44 85 54 11 (Droit des sols)
- à la CCI Oise, M. Piatkowski : 03 44 23 74 96
- à la CMA Oise, M. Kleczewski : 03 44 23 14 44 ■



Crêpe House - Arnaud de Noni va faire installer une rampe pour rendre l'accès plus facile aux personnes à mobilité réduite. Les travaux s'achèveront en 2017.



Brûlerie Cour Le Roi - Sylvie Carlyu effectuera en septembre des travaux d'accessibilité et un réaménagement complet de la boutique.



Will - Christian Willems a réalisé des travaux d'accessibilité dans sa boutique (entrée et comptoir accessibles aux personnes à mobilité réduite).



Hair Designer - Lydie Cordie procédera au changement total de la vitrine de son salon de coiffure début septembre pour un accès simplifié.

Des bureaux de poste dernière génération

Les bureaux de poste de L'Archet d'Opale et de Royallieu transforment leur espace d'accueil. Des travaux auront donc lieu durant la deuxième quinzaine de septembre* au bureau de poste de L'Archet d'Opale, et pendant un mois et demi à compter du 8 octobre* à Royallieu, travaux pendant lesquels les bureaux seront fermés au public.

"Dès leur entrée dans le bureau de poste, les clients bénéficieront d'une prise en charge personnalisée et seront accompagnés en fonction de leurs besoins vers les différents espaces dédiés du bureau" précise la direction de La Poste.

À l'Archet d'Opale, quatre îlots vont ainsi être installés dans l'espace commercial désormais commun aux clients et postiers. Un mobilier libre-service pour les achats rapides (timbres, emballages, préaffranchis, box et téléphonie mobile...) sera parallèlement à disposition du public.

Des automates permettront également aux clients de réaliser des opérations simples sans attente (affranchissement de lettres et

colis, dépôt de chèques, changeur de monnaie, photocopieur...) ou encore le retrait et le dépôt d'argent.

Pendant la durée des travaux, opérations postales et financières pourront être effectuées aux bureaux de poste Cour le Roi et du Puy du Roy.

Le bureau de poste Cour le Roi sera ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h, le samedi de 9h30 à 13h.

Le bureau de poste du Puy du Roy sera ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h15 à 12h. ■

*Dates susceptibles d'être modifiées

La Mission Locale, au plus près des jeunes

Si vous avez entre 16 et 25 ans et que vous n'êtes plus scolarisé, que vous soyez à la recherche d'un emploi ou salarié, que vous soyez diplômé ou non, la Mission Locale vous reçoit et vous propose un accompagnement individualisé. "Construire ensemble une place pour tous les jeunes", tel est l'objectif de la Mission Locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources dirigée par Pascal Boutanquoi.

En 2014, 1039 jeunes y ont été accueillis pour la première fois et 3286 jeunes ont été suivis par des conseillers. Grâce à l'action de la Mission Locale, plus de 55% des jeunes inscrits ont pu bénéficier d'un contrat de travail ou d'une formation.

Ces résultats sont le fruit des différents dispositifs d'accompagnement que propose la Mission Locale : Programme CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale) destiné à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, Programme d'accompagnement des jeunes décrocheurs scolaires (ANI), réseau de 27 parrains issus de différents secteurs apportant appui et conseils dans le domaine professionnel ciblé par le jeune, Cotraitance en lien avec les Pôles Emploi du territoire de la Mission Locale.

A cela, s'ajoutent des ateliers collectifs de techniques de recherche d'emploi, de conseils en image, de préparation et de simulation d'entretiens d'embauche ou encore des ateliers de soutien pour apprendre ou réapprendre certaines bases nécessaires à l'accès d'un emploi ou d'une formation.

Depuis 2015, le programme d'action expé-

riente "Garantie Jeunes" a été mis en place. L'objectif est d'amener les jeunes en situation de précarité vers l'autonomie en leur assurant une triple garantie : une première expérience professionnelle, des ressources par le versement d'une allocation mensuelle et un accompagnement personnalisé vers et dans l'emploi.

Autre nouveauté en 2015, le conseil en évolution professionnelle qui s'adresse à toute personne en recherche d'emploi ou salariée désireuse d'être suivie et aidée par un conseiller-référent à prendre du recul sur sa situation et son parcours professionnels et, le cas échéant, à formaliser et à concrétiser son projet d'évolution professionnelle.

À Compiègne, trois adresses pour rencontrer votre Mission locale :

- Du lundi au vendredi, sur son site principal au 14 rue d'Amiens
 - Mardi après-midi au Centre municipal Anne-Marie Vivé, rue Alexandre Dumas
 - Jeudi après-midi au Centre municipal de la Victoire, au 105 B rue Saint-Joseph
- Pour plus d'informations, contactez le 03 44 36 34 44 ou connectez-vous sur Facebook : mission locale de compiegne ■

Journée de la création d'entreprise

Le jeudi 1^{er} octobre aura lieu la 4^{ème} édition de la Journée de la création d'entreprise, de 9h à 16h au Centre d'innovation de l'UTC. Cette manifestation est organisée par BGE Picardie et Pôle Emploi.

Une vingtaine de partenaires seront présents avec des stands organisés sous la forme d'un parcours allant de la recherche de l'idée, à l'accompagnement, en passant par le financement, la vie de l'entreprise... De même des conférences thématiques auront lieu au cours de la journée. Peu importe l'état d'avancement des projets, des experts seront là pour répondre à toutes les questions. Ouvert à tous. Entrée gratuite.

BRÈVES

• Elections régionales

Pour voter aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, pensez à vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est pas déjà fait :

- soit en vous rendant dans votre mairie jusqu'au 30 septembre 2015 inclus muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile,
- soit par courrier en adressant à la mairie le formulaire agréé CERFA 12669-01 disponible sur www.service-public.fr, rubrique "Elections", accompagné d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Le formulaire doit parvenir à la mairie au plus tard le 30 septembre 2015.

• Enquête publique

Une enquête publique portant sur le projet de modification n°7 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Compiègne, sera ouverte du 14 septembre au 16 octobre 2015 inclus au service Droit des sols de Compiègne, 4 rue de la Sous-Préfecture. Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Compiègne, salle des Pas Perdus, les 14 septembre et

16 octobre de 15h à 17h, les 23 septembre et 3 octobre de 10h à 12h. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé au service Droit des sols ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 9 septembre de 14h à 19h et le samedi 26 septembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Le bus de la CCMO Mutuelle sera à Compiègne

Prévenir le mal de dos et le combattre, tel est l'objectif de cette opération de sensibilisation menée chaque année par la CCMO Mutuelle. Le 23 septembre, le bus itinérant Tour essentiel sera Place de l'Hôtel de Ville à Compiègne de 10h à 18h. Un professionnel de santé apportera gratuitement des conseils personnalisés et informations aux visiteurs intéressés dans un espace dédié à la détente. Renseignements sur www.ccmo.fr

- Pharmacies de garde : 3237
- Smur : 15

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

MÉMOIRE

Chroniques compiégnoises de la Grande Guerre

Onzième épisode du journal d'Adrienne Deforges.



Ambulance transportant des blessés traversant la forêt de Laigue © compiegne1914.fr de la Société Historique de Compiègne.

Mercredi 2 septembre 1914 :

7 heures du matin :

Plusieurs véhicules allemands sont garés rue Victor Hugo et dans la cour de la Compassion. Postée derrière la fenêtre de ma chambre, je les observe depuis l'aube. C'est un va-et-vient de blessés, de civières et de soldats vitupérant pour accélérer les opérations. J'aperçois Victoire, si pâle, aux côtés de Sœur Jeanne-Marie parlementant avec fer-

meté avec un Officier. Où est la gamine, inconséquente et cruelle, minaudant devant Emile et ignorant mon doux Lucien, ombrageux et farouche, amoureux éconduit depuis la tendre enfance ? Je me fais tant de souci pour mon frère, aura-t-il le cuir assez dur pour survivre à cette guerre ?

8 heures du matin :

Violette m'accueille à la Compassion : "Le Major et sa suite sont venus inspecter notre ambulance pour s'y installer. Depuis hier soir, des blessés allemands arrivent des combats aux alentours de Compiègne. Nous sommes à court de vivres... Il faut les soigner Adrienne, même s'ils sont Allemands ! Mais avant de prendre ton tour, suis-moi !"

Visiblement, Mermet m'a précédée. Violette me tend son mot, dissimulé dans un casier du bureau des entrées, près de la loge de la concierge. Il ne faut pas compromettre les sœurs. Je fais mine de me rendre à l'Hospice Vermenton pour y chercher des draps mais je tourne rue de

l'Orangerie et cours vers le parc du Château pour y lire la lettre de Mermet. Je m'assois sur un banc et décachète l'enveloppe froissée. L'écriture est irrégulière et les mots tracés à la hâte : "Adrienne, en raison de son grand âge, ils ont finalement libéré M. de Séroux hier. Je dois porter une lettre de sa main au général en chef Von Kluck, commandant l'armée allemande, qui s'est installé chez M. de la Tullaye, 1 rue d'Alger. Retrouve moi à 3 heures, je t'en dirai plus sur ton père."

Un bruit de branche cassée me fait sursauter. Dans l'instant, une main d'homme me bâillonne avec rudesse. J'ai beau me débattre, l'emprise est brutale et m'entraîne dans un massif de buissons. Une voix me souffle à l'oreille : "I'm english ! Please, Don't shout ! Help me ! Soldats allemands chercher moi. Where can I go ? Quick !" Je me calme et presse le bras de l'Anglais pour lui signifier qu'il peut compter sur mon aide. Je me redresse avec prudence et aperçois Henri, le jardinier du Château. Je lui fais signe de venir à moi. Henri est à moitié sourd et je dois convo-

quer toute mon imagination pour lui faire comprendre, à grand renfort de gestes, l'urgence de la situation. On dirait un film de Max Linder ! Nous menons l'Anglais jusqu'à la palissade du Grand parc que nous l'aidons à escalader, tant bien que mal, après lui avoir donné toutes les indications pour fuir à travers la forêt. Lorsque les Allemands arrivent, je suis faussement affairée à panser la main d'Henri avec une bande récupérée in extremis dans ma blouse d'infirmière. Les soldats n'y voient que du feu et passent leur chemin, sans nous inquiéter. Le plaisir inédit que j'ai éprouvé à blouser l'ennemi et à sauver un allié me fait sourire malgré moi. Henri me dévisage et lit en moi comme dans un livre : "Reste sur tes gardes, ma petite Adrienne. Ce n'est pas un jeu, On ne gagne pas à tous les coups..." ■

Ce feuilleton est une fiction écrite par Ève Scavo des services culturels de la Ville, d'après les sources de la Société Historique de Compiègne : compiegne1914.fr, des Archives Municipales de Compiègne : archives.compiegne.fr et de la bibliothèque Saint-Corneille : bibliotheques.compiegne.fr et avec l'aide de Didier Dumay, Sophie Davril, Jacques Bernet, Erick Ducrocq, Sœur Marie-Antoinette et Sylvia Favry.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Photo © DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiegne.fr

CoCoon In Les cuisines à vivre

hardy inside

LEICHT

ROSLER

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16
email : cocoon.oise@orange.fr - www.cocooninternational.fr

Miele BOSCH BEFF FRANKI

BERNARD Compiègne

Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200
http://office-bernard.notaires.fr

CHOISY AU BAC
Maison d'habitation année 20 rénovée et agrandie, comprenant au RDC, entrée, cuisine ouverte, séjour salon avec cheminée, SDB, WC, et 2 chambres. A l'étage, un palier dessert 3 chambres. Garage 2 véhicules, buanderie, cave, grenier aménageable.
DPE : D.
260 000 €
(+ Hbn nég. 3,000 € soit 3,46%)

COMPIÈGNE LES SABLONS
Grand studio de 38m² hab. situé dans une résidence de bon standing, comprenant une entrée avec penderie, SDB avec WC, séjour salon et cuisine équipée. Cave et parking.
DPE : F.
100 000 €
(+ Hbn nég. 4.300 € soit 4,3%)

MOBALPA
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

239, rue des Métiers
JAUX
03 44 83 62 62
mobalpa.fr

MEUBLES • SALONS • LITÉRIES • DÉCORATIONS

RUGGERI
CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

GRANGE
burv.
TEMPUR
hülsta
CANAPES DUVIVIER
PIERRE FREY
Stéréo
ANDRÉ RENAULT

41, rue Notre Dame de Bon Secours
COMPIEGNE
03 44 20 11 61
ruggeri.fr

mon lit et moi.
L'AMBIANCE DE VOTRE CHAMBRE DÉPEND DE VOTRE LIT

4, rue des Domeliers
COMPIEGNE
03 44 20 01 40
monlitetmoi.fr